

N° 10925-2020/1-ACTS/SG

Date du : 23 mars 2020

### Rapport de présentation

---

**OBJET** : modifiant l'arrêté modifié n° 704-2014ARR/DJA du 5 mai 2014 fixant la liste des démarches administratives accessibles à partir du téléservice « province-sud.nc »

**Références :**

- délibération modifiée n° 36-2013/APS du 29 août 2013 *relative à la création d'un téléservice dénommé « province-sud.nc »*
- arrêté modifié n° 704-2014/ARR/DJA du 5 mai 2014 *fixant la liste des démarches administratives accessibles à partir du téléservice « www.eprovince-sud.nc »*

**Pièce-jointe** : un projet d'arrêté

La délibération modifiée du 29 août 2013 suscitée prévoit la création d'un téléservice dénommé « province-sud.nc » permettant notamment à l'utilisateur d'effectuer des démarches administratives en ligne. L'article 7 de cette même délibération prévoit par ailleurs que la liste des démarches administratives accessibles depuis ce téléservice est fixée par arrêté de la présidente de l'assemblée de province. Dans ce cadre, l'arrêté modifié du 5 mai 2014 sus-référencé, liste les différentes démarches en ligne accessibles depuis le site internet de la province Sud.

L'assemblée de la province Sud se réunira le 26 mars prochain afin de soumettre aux votes des conseillers le projet de délibération relative au plan d'urgence de soutien aux entreprises impactées par les effets de la propagation du virus COVID-19, **donnant lieu au développement et à la mise en production des démarches en ligne correspondantes**.

Il convient ainsi de **compléter l'arrêté modifié du 5 mai 2014 susmentionné, par ces nouvelles démarches en ligne**.

Pour mémoire, une saisine juridique a été transmise le 12 février dernier à la DAJI afin d'analyser l'opportunité d'abroger ce texte au profit d'une disposition plus générique dans la délibération modifiée du 29 août 2013 suscitée, ceci afin de simplifier la procédure de publication d'une démarche en ligne. En fonction de l'avis juridique, il pourra être décidé d'abroger l'arrêté du 5 mai 2014 et de modifier en conséquence la délibération du 29 août 2013.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.